

# BREVET PROFESSIONNEL

MÉTIER DE LA COIFFURE (en 2 ans)

Formation continue & alternance



## LE DIPLÔME

Le BP (Brevet Professionnel) Coiffure est un diplôme national de niveau IV reconnu par tous les professionnels du secteur de la coiffure.

Le BP permet l'apprentissage de la gestion d'un salon de coiffure, il tient donc un rôle de gérant et de manager.

Il s'effectue en continu dans notre école sur 2 ans ou en alternance dans notre CFA, et dans ce cas l'élève devra trouver une entreprise, qui lui permettra ainsi de mettre en pratique ses connaissances pendant toute la durée de sa formation.

## PROGRAMME

- Techniques de coiffure
  - Coupe
  - Coloration
  - Mise en forme permanente
  - Mise en forme temporaire et coiffage
  - Coiffures événementielles
  - Entretien du système pilo-facial
- Gestion d'un salon de coiffure
  - Techniques de vente
  - Management et gestion d'un salon de coiffure
- Connaissances spécifiques à l'exercice de la profession de coiffeur
  - Biologie
  - Physique et chimie appliquée
  - Technologie des produits et des matériels
  - Arts appliqués, cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
- Expression française et ouverture sur le monde

## PRÉREQUIS

Le candidat doit être titulaire du CAP Coiffure (si formation en alternance) ou justifier de deux années d'expérience professionnelle dans le domaine de la coiffure (si formation continue). La rentrée scolaire a lieu une fois par an entre septembre et mi-novembre. La sélection se réalise sur entretien individuel.

## LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BP Coiffure travaille dans un salon de coiffure, à domicile, dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires ou dans un établissement sanitaire et social (hôpital...). Il exerce le métier de coiffeur, coiffeur à domicile, vendeur-conseil en produits capillaires ou gérant d'un salon de coiffure. Le diplômé peut également poursuivre ses études en préparant un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Métiers de la coiffure.

